

Dijon, le 31 octobre 2018

Commission de surveillance des opérations électorales du 31 octobre 2018

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis s'est réunie le 31 octobre 2018 afin de valider ou d'invalider la liste présentée en vue de l'élection, au titre du Comité du Jura, des délégués à l'assemblée générale de la FFT.

Après vérification de la liste reçue, la CSOE a décidé de valider la liste suivante :

Liste au titre de la délégation à l'assemblée générale de la FFT :

- Titulaire : Michel ROYET
- Suppléant : Marie ROPITEAUX

Publication en sera faite sur le site internet de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis.

Cette liste peut être consultée au siège de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis, situé 13 rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon.

Pierre LAMARD

Pour la Commission des Litiges et
de surveillance des opérations électorales



Céline DANCER

Pour la Commission des Litiges et
de surveillance des opérations électorales

